



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

IFPRA - PÔLE APPRENTISSAGE

LYCÉE DELAMARE DEBOUTTEVILLE – FORGES LES EAUX	02 35 90 54 36
LYCÉE SAUXMARAIS – CHERBOURG EN COTENTIN	02 33 22 40 54
LYCÉE BERNARD PALISSY – MAROMME	02 32 82 10 20
LYCÉE LECLERC NAVARRE – ALENÇON	02 33 80 33 50
LYCÉE CLEMENT ADER – BERNAY	02 32 44 06 53
LYCÉE GEORGES DUMEZIL – VERNON	02 32 71 23 00
LYCÉE JEAN-BAPTISTE DECRETOT – LOUVIERS	02 32 40 14 29
LYCÉE CURIE COROT – SAINT LO	02 33 75 67 67
UFA RISLE-SEINE – PONT-AUDEMER	02 32 41 60 42
UFA LE HURLE VENT – LE TREPORT	02 35 86 80 77
UFA JEAN GUEHENNO – FLERS	02 33 65 80 40
UFA JEAN MONNET – MORTAGNE-AU-PERCHE	02 33 85 18 50

IFPRA - Pôle Apprentissage

2, rue du docteur Fleury | 76130 Mont Saint Aignan

Tel : 02 32 08 96 61

ifpra-apprentissage@ac-normandie.fr

<https://ifpra-normandie.fr> (Nos formations > Apprentissage)

PÔLE APPRENTISSAGE

LYCÉE DELAMARE DEBOUTTEVILLE – FORGES LES EAUX

LYCÉE SAUXMARAIS – CHERBOURG EN COTENTIN

LYCÉE BERNARD PALISSY – MAROMME

LYCÉE LECLERC NAVARRE – ALENÇON

LYCÉE CLEMENT ADER – BERNAY

LYCÉE GEORGES DUMEZIL – VERNON

LYCÉE JEAN-BAPTISTE DECRETOT – LOUVIERS

LYCÉE CURIE COROT – SAINT LO

UFA RISLE-SEINE – PONT-AUDEMER

UFA LE HURLE VENT – LE TREPORT

UFA JEAN GUEHENNO – FLERS

UFA JEAN MONNET – MORTAGNE-AU-PERCHE



BAC PRO MÉTIERS DU COMMERCE ET DE LA VENTE

OPTION A : ANIMATION ET GESTION DE L'ESPACE COMMERCIAL

PRÉREQUIS, CONDITIONS ET DÉLAIS D'ACCÈS

→ L'âge minimum est de 16 ans. Il peut être abaissé à 15 ans si le jeune a atteint cet âge entre la rentrée scolaire et le 31 décembre de l'année civile, et qu'il a terminé son année de 3ème. L'âge maximum est de 30 ans (29 ans révolus).

→ La formation est accessible à un public en situation de handicap sans limite d'âge.

→ Entrées / sorties permanentes pour une durée minimum de 6 mois (positionnement réalisé par l'établissement de formation).

→ Afin de vérifier l'accessibilité au diplôme, vous pouvez contacter le pôle apprentissage par mail :

ifpra-apprentissage@ac-normandie.fr
ou [scanner le QR code](#)



DURÉE DE LA FORMATION

Sauf conditions particulières, le contrat est conclu pour deux ans. 1365 heures, soit 39 semaines réparties sur les deux années, sont programmées au sein de l'établissement de formation. (600 heures en enseignement général).

POURSUITE D'ÉTUDES

Le bac pro a pour premier objectif l'insertion professionnelle mais, avec un très bon dossier ou une mention à l'examen, une poursuite d'études est envisageable en BTS.

MÉTIERS ET OBJECTIFS VISÉS

→ **Commerçant en alimentation**

→ **Télévendeur**

→ **Chef de rayon**

→ **Adjoint au responsable d'une boutique**

→ **Vendeur-magasinier**

→ **Conseiller de vente**

Les objectifs du bac pro Métiers du commerce et de la vente, option A, sont de donner des compétences centrées sur l'animation et la gestion de l'espace commercial.

Le titulaire du bac pro doit avoir le sens de l'accueil, des qualités d'écoute et de disponibilité.

Son activité, au sein d'une équipe commerciale, consiste à participer à l'approvisionnement, à la vente, à la gestion commerciale.

Cet employé commercial, qui travaille dans tout type d'unité commerciale : physique ou virtuelle, met à la disposition de la clientèle les produits correspondant à sa demande.

Il exerce sous l'autorité d'un responsable.

TAUX DE RÉUSSITE À L'EXAMEN : 93 %

TAUX D'INSERTION PROFESSIONNELLE : 80 %

TAUX DE SATISFACTION APPRENTI : 86 %

COÛT ET VALIDATION

Apprenti : prise en charge de la formation. Employeur : le coût est pris en charge par l'OPCO en fonction du niveau de prise en charge établi par France Compétences.

BAC PRO Métiers du commerce et de la vente option A animation et gestion de l'espace commercial, diplôme de l'Éducation Nationale en apprentissage. Conditions de déroulement de la validation du diplôme conformément au référentiel d'examen.